

Le second voyage du Prophète (s) en Syrie et son mariage (avec Khadîja (as)

<"xml encoding="UTF-8?>

Le noble Prophète (s) a vingt-cinq ans. Son oncle lui dit : « ô Mohammad ! J'ai le pouvoir de te trouver une femme, mais je ne possède aucun bien permettant de t'aider. Khadîja (as) fait partie de nos parents et chaque année elle envoie un Qorayshite chargé de ses biens et accompagné par son serviteur afin de faire du négoce. Au retour, elle réserve à ce Qorayshite une partie du bénéfice réalisé. Si tu veux, je lui parle en vue de ta participation à ce négoce. » Le Prophète (s) accepte et Abû Tâleb se rend auprès de Khadîja



(as) de façon à l'entretenir sur ce sujet.

Selon d'autres récits historiques, c'est à cause de sa propre pauvreté qu'Abû Tâleb s'entretient avec le Prophète (s) de sa participation à ce négoce. Il n'est pas dit s'il conseille l'Envoyé de Dieu (s) en raison de sa pauvreté en soi ou du fait de son incapacité à l'aider financièrement à se marier.

Quoi qu'il en soit, après que le noble Envoyé (s) ait donné son accord, Abû Tâleb se rend auprès de Khadîja (as) et lui demande de rémunérer le noble Envoyé (s) d'un salaire dont il propose lui-même le montant. Khadîja (as) lui répond : « Si tu m'avais demandé un tel salaire pour une personne que je n'apprécie pas, je le lui aurais accordé, alors s'il s'agit en plus d'une personne que j'apprécie ! »

Il ressort de cette conversation que Khadîja (as) connaît le Prophète (s) pour sa droiture, sa rigueur et sa perfection avant même son voyage en Syrie (en tant que son salarié pour le

négoce). Elle l'apprécie tant que selon certaines traditions, elle détermine pour le noble Envoyé (s) un salaire se chiffrant au double de ce qu'elle accorde à ses autres agents commerciaux. D'ailleurs, en plus de ses biens, elle met à la disposition de l'Envoyé de Dieu (s) son serviteur Maysara.

Une partie des historiens affirme que le noble Envoyé (s) n'est à aucun moment le salarié de qui que ce soit, y compris de Khadîja (as). Ils disent qu'au cours de ce voyage, il fait de la commandite et qu'il ne s'agit pas d'un emploi ; il négocie pour son propre compte, en tant qu'associé.

Il est probable que certains nient la fonction de salarié de l'Envoyé de Dieu (s) afin de sauvegarder sa dignité, cependant, selon ce que rapportent la plupart des historiens, le noble Prophète (s) participe bien à ce voyage en tant que salarié de Khadîja (as). Le métier de négociant est un métier noble, même s'il est pratiqué avec le capital des autres, il n'est donc pas nécessaire de nier ce fait dès lors qu'il concerne le Prophète (s).

En outre, selon certaines traditions, le noble Envoyé (s) a été berger. Des hadiths disent même qu'aucun des prophètes (as) n'a été envoyé sans avoir pratiqué ce métier, aussi, on ne peut guère considérer que le fait d'être le salarié de quelqu'un en tant que négociant soit socialement inférieur au fait d'être un berger. Ainsi, dans le cas où la dénégation du salariat du Prophète (s) a trait au motif mentionné, cela n'est pas acceptable.

Lors de ce voyage, la caravane commerciale rapporte un gros bénéfice. Maysara, le serviteur de Khadîja (as) demande au noble Prophète (s) de se rendre avant les autres auprès de Khadîja (as) afin de lui annoncer qu'un grand bénéfice a été réalisé lors du voyage en Syrie. Maysara dit au Prophète (s) : « Si tu vas au-devant des autres à Makka et donnes à Khadîja (as) la nouvelle du grand bénéfice, cela est préférable pour toi (tu auras un meilleur salaire et davantage de grâce à ses yeux). » C'est pourquoi le Prophète (s), qui a un nuage étendant son ombre au-dessus de sa tête, enfourche son cheval et se rend auprès de Khadîja (as) pour lui annoncer la nouvelle du grand bénéfice réalisé. Par la suite, Maysara va auprès de Khadîja (as) et lui annonce cette nouvelle : « (Mohammad (s)) n'est passé devant aucun arbre, ni aucune pierre, sans que (cette arbre ou cette pierre) ne lui dise : 'Le salâm soit sur toi ô Envoyé de Dieu.' Et lorsque Bahîrâ le Nazaréen a vu qu'un nuage se déplaçait au-dessus de sa tête et lui faisait de l'ombre, il nous a reçus. »

Khadîja (as), entendant cela, se tourne vers l'Envoyé de Dieu (s) et dit : « ô Mohammad (s), va dire à ton oncle de venir ici maintenant. » Ensuite, elle envoie un messager chez le fils de son oncle paternel, Waraqa ibn Nawfal. Elle dit au messager : « Dis-lui : lorsque Mohammad (s) viendra auprès de toi (accompagné par moi et par sa famille), marie-moi à lui. » Par la suite, lorsqu'Abû Tâleb vient auprès de Khadîja (as), ils vont ensemble, accompagnés de Mohammad (s) et d'un groupe de Qorayshites, auprès d'Ibn Nawfal. Là, Abû Tâleb demande la main de Khadîja (as) à Ibn Nawfal. Lorsqu'Abû Tâleb achève l'éloge du noble Envoyé (s) ainsi que la demande concernant Khadîja (as), Ibn Nawfal veut répondre quelque chose mais se met à bégayer. Khadîja (as) dit : « ô cousin, bien que tu sois le premier (à pouvoir parler en mon nom) en mon absence, tu ne l'es point en ma présence. » C'est pourquoi elle prend la parole, déclare sa satisfaction à épouser l'Envoyé de Dieu (s), propose de payer elle-même pour son douaire et demande au noble Envoyé (s) : « Demande à Abû Tâleb de sacrifier un chameau et d'offrir le banquet. » Après cela, Abû Tâleb prend la parole au sein du groupe de Qorayshites et procède à l'union matrimoniale conformément à la coutume de l'époque, mariant Khadîja (as) à l'Envoyé de Dieu (s).

Certains historiens écrivent qu'Abû Tâleb demande Khadîja (as) à son père tandis qu'un nombre considérable d'entre eux écrivent qu'il l'a demandé à son oncle paternel, Waraqa ibn Nawfal. Or ceci est faux, car Waraqa ibn Nawfal est le fils de Nawfal, lui-même fils d'Asad, tandis que Khadîja (as) est fille de Khûwaylid, lui-même fils d'Asad, aussi Waraqa est donc bien le cousin de Khadîja (as) (par son oncle paternel), et non son oncle paternel. Il se peut que cette erreur provienne du fait que Waraqa est plus âgé que Khadîja (as) et qu'il soit connu pour être le chef de sa famille, ce qui fait que Khadîja (as) l'appelle « oncle » comme le relatent certaines narrations historiques.

Au sujet de l'âge de Khadîja (as) au moment de son mariage avec l'Envoyé de Dieu (s), les traditions célèbres lui donnent tantôt vingt-huit ans, tantôt quarante. Il apparaîtrait cependant que l'âge de quarante ans soit plus souvent mentionné et l'on peut pratiquement dire que tous les historiens d'antan se sont entendus sur cet âge-là. Le fait que certaines traditions donnent à Khadîja (as) l'âge de soixante-cinq ans lors de son décès appuie l'hypothèse qu'elle en avait quarante-cinq lors de son mariage avec le Prophète (s).

? Khadîja (as) est-elle veuve

A la question suivante : « Khadîja (as) a-t-elle eu un autre mari avant de se marier avec l'Envoyé de Dieu ? » Ibn Hichâm répond ceci: « Avant de (se marier avec le noble Prophète (s)), Khadîja (as) fut l'épouse de Abî Hâla ibn Mâlik. Elle eut de lui Hind ibn Abî Hâla, ainsi que Zaynab. Avant Abî Hâla, elle fut également l'épouse de 'Atîq ibn 'Aidh al-Makhrûmî, dont elle n'eut que 'Abdallâh et une fille qui se maria à Sayfî ibn Abî Rifâ'a. »

D'autres, tels Tabarî, Dawlâbî, Ibn Shahr Ashûb ont rapporté ce hadith avec quelques nuances. Face à cela, un autre groupe, tels Balâdhurî, Abû al-Hasan Bakrî ont dit que Khadîja (as) est vierge lorsqu'elle se marie au Noble Envoyé (s).

Du fait qu'il y a divergence entre deux groupes d'historiens comptant chacun de grands personnages, des célébrités, il n'est ni aisé de réfuter leurs paroles, ni de les appuyer. Il est donc préférable de se taire et de nous en tenir là.

: Références

Rashîdî, Seyyed Ja'far, Târîkh-e tahlîlî-e eslâm (Histoire analytique de l'islam) ; Mohammad khâtem-e paymbarân (Mohammad (s) Sceau des prophètes (as)), réunissant des écrits de certains auteurs du ministère de l'Education d'Iran ; Yûsufî Gharawî, Mohammad Hâdî, Târîkh-e .tahqiqî-e eslâm (Histoire analytique de l'islam), Vol. 1